

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : NR 442

Pays : Belgique

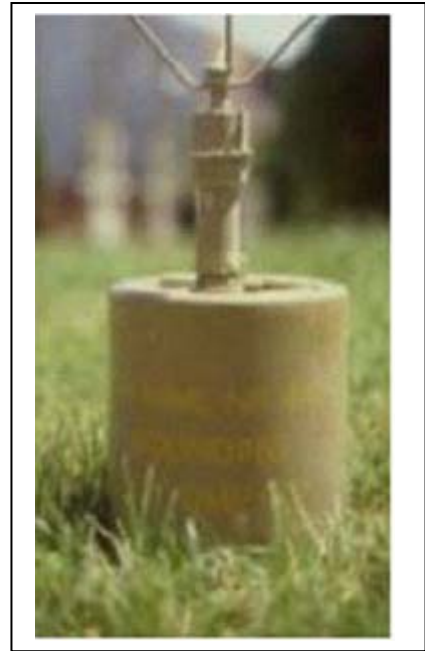
Type : Anti personnel

Action : De zone bondissante

Destination : Réelle

Mode de pose : Manuel

DESCRIPTION SOMMAIRE



Mine antipersonnel métallique bondissante de forme cylindrique et de couleur sable. Le dessus de la mine dispose d'un alvéole central pour le détonateur, un alvéole décentré pour l'allumeur et de deux bouchons, également décentrés.

- Masse totale de la mine : 4,5 kg.
- Hauteur de fonctionnement de la mine : 1m à 1,2 m.
- Efficacité : - mortelle par poly criblage jusqu'à 25 m.
 - dangereuse jusqu'à 100 m.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

Une pression ou une rotation exercée sur une des antennes de l'allumeur provoque son fonctionnement. Celui-ci initie la charge de dépotage, les gaz de la combustion éjectent la mine hors du pot, qui fait office de mortier. La mine est reliée au pot par un câble de 1 m qui va se dérouler et dont la tension en bout de course provoque la compression par le percuteur d'un ressort antagoniste. Lorsque la tension est trop forte, un clip de retenue du percuteur au câble s'arrache. Le percuteur est libre et sous l'effet du ressort comprimé, va frapper une amorce qui initie le détonateur et la charge explosive de la mine.

DESAMORÇAGE ou NEUTRALISATION-DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Pour des raisons de sécurité, la procédure de désamorçage de cette mine est classifiée. Elle ne peut être Consultée que dans la rubrique "informations protégées" par les spécialistes dûment qualifiés.

Destruction sur place :

- Placer soit deux charges de 250 g de PLANP latéralement, en opposition, au contact du corps de la mine, soit Une charge de 400 g au contact (latéral) du corps de la mine.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Conditionnement : caisse en bois dimensions : L 42 cm x 37,5 cm x H 22,5 cm Poids 34 kg.

La caisse contient 6 mines, 6 allumeurs, 6 détonateurs.

- Autres versions : M 432 (Portugal).

Mise à jour : janvier 2007.